

# Charlie la Fronde

LE JOURNAL DE LA SECTION DES YVELINES

FLASH



## CHARLIE LA FRONDE

**AUDIO -CONFÉRENCE DU 6 NOVEMBRE 2020**

Dans le cadre de la situation sanitaire actuelle sous-tendue par le COVID, qui perdure, la direction a proposé de remettre en route les audios hebdomadaires. D'ailleurs sur le site national de Solidaires vous trouverez les comptes-rendus des audios avec la DG tout comme nos publications Charlie.

**Anne-Marie Escoubet :** une enquête quotidienne sur le nombre de télétravailleurs est faite, toutes les semaines un bilan est adressé par la DDFIP 78 à la DG. L'enquête prend en compte les télétravailleurs qui font au moins 1 jour de télétravail par semaine. Ainsi le 5 novembre, 445 télétravailleurs étaient recensés sur 1708 agents, soit environ 50 % des présents et 23 % de l'ensemble des agents. Entre le 2 et le 5 novembre 7 nouveaux cas de Covid avérés sont recensés et 35 suspicions dont le résultat des tests PCR est attendu.

**Alain Privez :** les 250 ordinateurs livrés sont des LENOVO, un recensement par les chefs de service est en cours pour évaluer les besoins, et notamment pour procéder à un rééquilibrage entre services. Les équipements seront préparés par la CID à raison d'environ 50 par semaine, et seront équipés en VPN 15, les ordinateurs pour les EDR seront en VPN 10. À ce jour 10 à 15 collègues EDR sont équipés et le nombre de collègues EDR équipés doit être doublé. Il est essentiel que les collègues destinataires fournissent leur mot de passe (qu'ils pourront changer au retour de l'équipement) afin d'éviter le

maximum de contact entre les collègues de la CID et les agents destinataires de la DDFIP 78. Les ordinateurs prêts seront distribués aux agents bénéficiaires sur les sites du V16, de St-Germain et de Mantes pour l'ensemble des collègues bénéficiaires. Il est interdit d'emporter du matériel informatique au domicile, à l'exception des portables, comme cela avait été autorisé exceptionnellement lors de la période PCA et PRA. Cela pour d'évidentes raisons de sécurité informatique. À ce stade il n'est pas non plus envisagé de fournir quelques autres équipements informatiques aux agents à l'exception des portables. A ce jour 700 collègues sont équipés pour du télétravail, à terme les collègues télétravailleurs seront équipés en VPN10 ou VPN 1, mais devant l'urgence de la situation le VPN 15 a été choisi en raison de la rapidité de son installation par les collègues de la DISI. La DGFIP est livrée de 1000 ordinateurs par semaine mais la DDFIP78 étant déjà mieux doté que beaucoup de directions n'ont pas vocation à en bénéficier, notre direction se situe entre le 7<sup>e</sup> et le 12<sup>e</sup> rang en matière de télétravailleurs. Monsieur Grosjean rappelle que les chefs de service (en dehors des personnes vulnérables) doivent être présents sur site au moins 3 jours par semaine et doivent diffuser auprès de leurs équipes leur planning.

**Sophie Brunet :** il a été rappelé que du gel hydro doit être disponible aux entrées du personnel, que des affiches relatives aux règles sanitaires doivent être disposées devant les mopieurs et dans les ascenseurs. Que les toutes demandes d'approvisionnement sur ODIN ont été traitées et que des essuies-mains papiers et des lingettes et autres matériels de désinfection vont être livrés sur tous les sites. Certains de ces matériels sont financés par le CHSCT et d'autres sur les crédits de la direction.

Des plexi ont été fournis à Selfy pour les cantines du V16, V12, Mantes et Poissy. Il est nécessaire que les convives procèdent au nettoyage des tables et chaises dans les cantines. En cas de refus ou de manquements constatés à l'application des règles sanitaires, la direction procédera à la fermeture des restaurants administratifs concernés.

Il est rappelé à l'ensemble des collègues que c'est à chacun de procéder quotidiennement au nettoyage de son bureau et de sa chaise, en aucun cas le ménage sur les bureaux relève des personnels de la société de ménage.

**Romain Stiffel :** En ce qui concerne le port de visière : c'est totalement proscrit dans les locaux administratifs sauf à les porter en plus d'un masque chirurgical ou tissu fournis par l'administration. Aucun certificat médical interdisant le port du masque dans les locaux administratifs n'est recevable. En effet le Conseil de l'ordre des médecins a proscrit cette pratique. Les collègues dont l'état de santé interdit le port du masque doivent se rapprocher du médecin de prévention, ils ont normalement vocation à faire du télétravail ou être en ASA .

Par ailleurs il est précisé que la réglementation impose le port de masques en tissu répondant aux normes afnor et qu'il est recommandé de porter les

masques fournis par l'administration qui répondent aux critères de protection. Mais il est encore plus fondamental que l'ensemble des agents portent un masque et le porte conformément aux recommandations, à savoir sur le nez et la bouche et cela durant toute la journée de présence dans les locaux administratifs. Monsieur Grosjean souligne que des sanctions seront prises à l'encontre des collègues qui refusent de les porter ou qui ne les portent pas conformément aux recommandations. Les masques fournis par l'administration sont prévus pour 50 lavages.

**Dominique Grosjean** : toutes les fenêtres du V16 de la 1ère phase du chantier ont été changés, il reste les radiateurs à reposer. À compter du 16 novembre les déménagements des services BIL, RH, SPL, Produits divers et l'équipe de direction auront lieu. Le 30 novembre de gros travaux très bruyants relatifs à la mezzanine sont prévus, ils rendront le parking totalement inutilisable. En effet pendant un mois le grand escalier et l'ascenseur seront condamnés à compter du 30 novembre.

Une note nationale est en préparation relative aux activités en distanciel, il s'agit des formations, des instances à l'exception des CAPN de disciplines qui se tiendront en présentiel pour d'évidentes raisons de confidentialité.

La DDFIP est informé du nombre de suppressions d'emplois pour 2021, mais ne veut pas communiquer sur le chiffre dans l'attente de l'arbitrage par le Délégué qui dispose d'une marge de quelques emplois, dont la DDFIP 78 a bénéficié par le passé, les emplois du CSB feront partie des suppressions d'emplois, soit 30 emplois supprimés.

**Philippe Gabriagues** : la création d'un pôle patrimonial sur Rambouillet est toujours à l'étude, comme cela a été précisé dans le cadre du NRP .

L'Appel à candidatures national destiné à pourvoir des emplois de catégories A, B et C au Service National de l'Enregistrement à Roanne (SNE) dans le cadre de la relocalisation de services ne devrait pas avoir d'impact en 2021 sur la situation du SDE des Yvelines. Le SNE a vocation à devenir opérationnel progressivement sur 2-3 ans. Au début il prendra en charge l'enregistrement des dons manuels non payants. A terme : beaucoup de déclarations en ligne venant alléger la masse des SDE .

#### Quelques livres à lire :

Partisans et centurions : histoire de la guerre irrégulière au XXème siècle, édition Elie Tenenbaum

Un crime sans importance, Irène Frain , édition du Seuil

Helmut et June, portraits croisés de José Alvarez aux éditions Grasset

***[solidairesfinancespubliques.ddfip78@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:solidairesfinancespubliques.ddfip78@dgfip.finances.gouv.fr)***